

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET UNIVERSITAIRE



CONCERNE: SOUSCRIPTION AU PROJET: «UN ETUDIANT, UN ORDINATEUR » AU SEIN DES ETABLISSEMENTS PUBLICS ET PRIVES D'ENSEIGNEMENT.

Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etablissements,

Conformément à la vision de Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, de moderniser l'enseignement supérieur et universitaire de promouvoir l'accès aux outils numériques pour tous, j'ai signé des accords avec le partenaire fournisseur Matic Entreprises SA pour offrir des ordinateurs portables de haute qualité à moindre coût aux étudiants, aux laboratoires d'informatique et au personnel académique.

En vue de garantir le succès de cette initiative, un avenant au contrat de partenariat du 12 juillet 2023 a été signé par mes soins avec Matic entreprise SA, lequel est en accord avec First Bank DRC S.A. pour assurer le préfinancement de toutes les opérations relatives à ce projet. Ce faisant, il vous est tenu de prendre les dispositions suivantes :

- La souscription pour ordinateurs portables en faveur des étudiants, laboratoires informatiques et personnel, dans le cadre du Projet : "Un étudiant, un ordinateur";
- En vertu des dispositions de la Stratégie Nationale de l'Éducation Numérique et en conformité avec les décrets et lois en vigueur, cette initiative est une obligation pour toutes les institutions d'enseignement supérieur;
- la pleine collaboration avec l'équipe du projet, composée d'experts de mon ministère, de la banque, ainsi que de notre partenaire Matic Entreprises SA;
- la présentation du nombre exact d'ordinateurs nécessaires pour vos étudiants, laboratoires d'informatique et personnel académique ayant souscrit au projet un étudiant un ordinateur, et soumettre cette information au Ministère d'ici le 30 novembre 2024
- le remplissage des formalités relative à la matérialisation de ce projet par :
 - signature de la lettre de demande de crédit pour le préfinancement des ordinateurs auprès de First Bank DRC S.A;



- signature de la lettre d'engagement pour le recouvrement des prêts auprès des étudiants et des membres du personnel ayant souscrit à l'achat d'ordinateurs;
- signature du contrat de fourniture des ordinateurs avec Matic Entreprises SA pour vos étudiants, laboratoires d'informatique et personnel académique.

A ce titre, je vais, d'une part, initier des missions de suivi et de conformité, en vue de la publication des rapports trimestriels pour s'assurer de la bonne mise en œuvre de cette initiative et, d'autre part, mettre à votre disposition une équipe d'experts qui vous assistera dans l'évaluation de vos besoins en ordinateurs et dans le processus de souscription et de financement.

Pour votre gouverne, ce projet s'inscrit dans le cadre des engagements pris par la République Démocratique du Congo envers les Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies, notamment l'ODD 4 visant à garantir une éducation de qualité pour tous.

Partant, la participation active à ce projet va contribuer à la transformation numérique de vos institutions, à l'amélioration des infrastructures informatiques et à la modernisation de l'enseignement supérieur dans notre pays.

A cet effet, je vous invite donc à accorder toute l'attention nécessaire à ce projet stratégique et à vous conformer aux exigences énoncées ci-dessus.

Fait à Kinshasa, le

0 1 NOV 2024

101-6

Prof. Dr SOMBO AYANNE SAFI MUKUNA Marie-Thérèse